



## Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime 55 rue de la République 76700 Harfleur

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Madame Valérie RADIX
Délégation régionale du groupe La
Poste
6 boulevard de la Marne
76035 ROUEN cedex 1

Le Havre, le 17 novembre 2022.

Objet : Distribution du courrier et centre de tri d'Harfleur

Madame la Déléguée Régionale,

En avril 2021, alerté de toute part sur la dégradation des conditions de travail des factrices et facteurs en charge de la distribution du courrier pour les plis destinés aux codes postaux 76700 et 76430, ainsi que sur une détérioration de ce service public pour les usagers qui, pour nombre d'entre eux ne bénéficiaient plus d'une distribution de leur courrier 6 jours sur 7, j'avais saisi votre prédécesseure.

Dans sa réponse Madame PAVAGEAU avait reconnu que la nouvelle organisation mise en place en mars 2021 et la période d'adaptation qui s'en est suivie, avait en effet entrainée des difficultés.

Elle m'avait indiqué que des renforts avaient été décidés et que votre délégation régionale resterait attentive à ce que cette nouvelle organisation s'accompagne des ajustements nécessaires.

Or, je suis de nouveau saisi, tant sur les conditions de travail des facteurs que sur les carences constatées dans la bonne distribution du courrier aux usagers depuis les tournées organisées par le centre de distribution d'Harfleur.

En cause visiblement, d'après ce que l'on me rapporte, le fait que les 4 positions de travail supprimées en 2021 dans le cadre de la réorganisation n'aient pas été compensées ou du moins pas de manière efficiente au regard de la charge de travail.

J'ai notamment connaissance de tournées incomplètes et de tournées totalement supprimées ce qui ne correspond pas vis-à-vis des usagers aux engagements du service public postal.

Je souhaiterais donc connaître vos explications quant à cette nouvelle alerte et, mieux encore, les décisions prises pour y remédier.

En plus de cette situation, j'entends parler par les maires de ma circonscription d'une possible coupure méridienne de 45 minutes qui serait envisagée pour les facteurs et pour laquelle un lieu de restauration serait recherché aux alentours du centre de tri.

Si ce projet existe, je souhaitais en connaître les motivations ainsi que l'avis des personnels concernés.

Dans ces attentes, je vous prie de croire, Madame la Déléguée Régionale, en l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Paul LECOQ